

Titre professionnel technicien(ne) de traitement des eaux

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA DE SAINTONGE

Perrine DIPPE
06.27.85.81.09
perrine.dippe@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

La formation en alternance de 12 mois nécessite la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de la filière. Elle comporte 18 semaines au centre de formation et 34 semaines en entreprise. Elle est accessible :
• Aux titulaires d'un BAC Professionnel (ou formation niveau IV) en traitement d'eaux, chimie, maintenance ou électrotechnique (ELEC, MEI, PCEPC...).
• Aux demandeurs d'emploi ou salariés, dans le cadre d'une reconversion, ayant une expérience significative dans le domaine industriel.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le technicien des eaux travaille pour assurer le bon fonctionnement des traitements et de la distribution/collecte des eaux usées et potables. Il gère le suivi de la qualité des eaux pour respecter les normes de qualité. Pour cela il effectue les analyses des eaux, la conduite des équipements de traitement ou de distribution des eaux, il diagnostique et intervient pour résoudre les dysfonctionnements et participe à la gestion technique.

Contenu et modalités d'organisation

Le TP TTE est une certification professionnelle de niveau 4, inscrite au RNCP, délivrée, au nom de l'Etat, par le Ministère du Travail. 3 Certificats de Compétences Professionnelles composent le Titre :
• Analyser des échantillons d'eaux et de boues,
• Conduire différents procédés de traitement des eaux ou de boues,
• Effectuer la maintenance des installations de traitement d'eaux et de boues
Le centre de formation s'appuie sur le vécu ou des expériences professionnelles

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel technicien de traitement des eaux - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Le technicien de traitement des eaux peut exercer son métier dans toutes les entreprises de construction ou d'exploitation, les fournisseurs, les industries, les bureaux d'études ou les syndicats qui travaillent dans le domaine du traitement et de la distribution de l'eau.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00227613	du 01/09/2021 au 30/06/2022	Saintes (17)	CFA AGRICOLE DE LA CHARENTE-MARITIME - LA PICHONNERIE		   	
00277823	du 01/09/2022 au 30/06/2023	Saintes (17)	CFA AGRICOLE DE LA CHARENTE-MARITIME - LA PICHONNERIE		   	

00340096

du 04/09/2023 au
28/06/2024

Saintes (17)

CFA AGRICOLE DE
LA CHARENTE-
MARITIME - LA
PICHONNERIE

Non
éligible



00340097

du 04/09/2023 au
28/06/2024

Saintes (17)

CFA AGRICOLE DE
LA CHARENTE-
MARITIME - LA
PICHONNERIE

Non
éligible



00423927

du 02/09/2024 au
27/06/2025

Saintes (17)

CFA AGRICOLE DE
LA CHARENTE-
MARITIME - LA
PICHONNERIE

Non
éligible

